

subventions sont versées à l'égard du charbon dans les provinces Maritimes, n'est qu'un jeu de mots que s'est permis l'honorable député.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je remercie le député, que je pourrais qualifier de secrétaire parlementaire non rémunéré, d'être intervenu au nom du ministre. Loin de moi...

**M. MacEwan:** Je ne fais que voir aux intérêts de ma circonscription. Je ne cherche aucunement à prendre la vedette.

**L'hon. M. Pickersgill:** Nous avons ce que l'honorable député a diffusé en 1957 et nous ne demanderions pas mieux que de l'exposer à la Chambre.

**M. MacEwan:** Je vous attends, n'ayez crainte.

**L'hon. M. Pickersgill:** L'honorable député ne se vante pas de la façon...

**M. MacEwan:** Je ne me vante jamais de rien.

**L'hon. M. Pickersgill:** J'ai écouté très attentivement ce que l'honorable député avait à dire et, comme il a toujours fait preuve de civilité, je suis sûr qu'il va m'écouter attentivement à son tour. Loin de moi l'intention de déprécier de quelque manière l'excellent programme d'aménagement énergétique dans les provinces Maritimes, programme qui avait été annoncé dans l'exposé budgétaire présenté par M. Harris au printemps de 1957 et qui avait été accepté en principe, immédiatement après, par le premier ministre actuel de la Nouvelle-Écosse et l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, et qu'on était déjà en train de discuter avec les gouvernements de ces provinces avant que le gouvernement Diefenbaker accède au pouvoir.

Nous croyons qu'il s'agissait là d'un bon programme, bien que nous ne pensions pas qu'il ait été aussi bien appliqué qu'il aurait pu l'être. Nous nous réjouissons de voir qu'il a maintenu trois mines en activité dans la circonscription de l'honorable représentant, qui devrait savoir gré à M. Harris, M. Lesage et M. St-Laurent de ce qu'ils ont fait à l'époque. Cependant, je parle d'une autre chose promise par le premier ministre. Le député a dit que c'était un jeu de mots...

**Une voix:** De votre part.

**L'hon. M. Pickersgill:** C'est sans doute un jeu de mots de la part du chef du député. Comme nous le savons tous, il n'a pas son pareil pour jouer sur les mots. J'ai une autre citation; je citerai les mots qu'attribue au premier ministre le *Telegraph-Journal* de Saint-Jean, édition du 3 juin 1957, journal qu'il qualifie maintenant de servile, bien qu'il ne l'appelait pas ainsi alors.

Parlant des problèmes qui se posent dans la région houillère de Minto (N.-B.) dans les provinces Maritimes, M. Diefenbaker disait:

Le gouvernement libéral ne fait rien pour aider l'industrie du charbon. Le trésor fédéral devrait fournir de l'aide en vue du coût du transport du charbon dans les provinces Maritimes.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'il n'était pas question de subventions aux centrales d'énergie. Cinq ans sont révolus depuis lors, et je demande maintenant au ministre responsable de l'Office fédéral du charbon s'il est possible de réaliser cette promesse avant le 31 mars 1962?

**M. Winch:** Les chicanes entre libéraux et conservateurs ne m'intéressent pas. Les anciens Livres rouges ou Livres blancs, je m'en moque. Ce qui m'intéresse, c'est ce crédit qui a trait à la houille du Canada. Comme tous les députés, je sais que le ministre actuel n'occupe ses hautes fonctions que depuis peu, mais c'est de lui que relèvent maintenant les études techniques et le charbon. C'est pourquoi je lui demande si lui ou son ministère font quelque chose en vue d'établir une politique nationale du charbon au Canada. On aurait dû le faire il y a longtemps.

De la Nouvelle-Écosse à la Colombie-Britannique, nous avons, je pense bien, les plus grandes ressources houillères au monde. Nous avons toutes les qualités de charbon, depuis le lignite jusqu'aux bitumineux et à l'antracite. En d'autres mots, nous avons de tout, depuis le charbon gras jusqu'à la houille de chaudière, mais nous nous trouvons dans la situation extraordinaire où les contribuables canadiens doivent dépenser chaque année des millions et des millions de dollars en subventions aux différents secteurs de l'industrie houillère, soit en subventions directes ou en subventions au transport. Pareille chose me paraît stupide parce que nous possédons, je le répète, d'énormes ressources houillères, allant du lignite à l'antracite. En Colombie-Britannique, nous avons des milliards de tonnes d'antracite encore inexploitées. Cependant, nous importons des millions de tonnes de houille chaque année de chez nos voisins du Sud.

Nous l'importons en Nouvelle-Écosse, où se trouvent nos mines de lignite. L'Hydro-Ontario en importe, et nous n'y pouvons rien parce qu'il s'agit d'un domaine qui relève de la province. La *Polymer*, société de la Couronne ressortissant au gouvernement fédéral, importe son charbon des États-Unis.

**M. Woolliams:** Je me demande si le député voudrait bien répondre à une question. Il me semble que ce qu'il dit ne vaut pas pour la houille maigre et la houille grasse